



20 ans d'engagement civique pour la protection des ressources en eaux des régions côtières de l'Acadie

Anne FAURÉ

Anne Fauré est professeure en gestion des ressources maritimes au sein de l'Unité départementale des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Au cours des dernières années, elle a travaillé sur différents projets dédiés au développement durable des zones côtières et à la protection des ressources en eau du point de vue de l'analyse et du management des politiques publiques.



Omer CHOUINARD

Omer Chouinard a été nommé Membre de l'Ordre du Canada pour ses travaux sur la conservation des écosystèmes maritimes en 2020 et professeur émérite en environnement de l'Université de Moncton en 2019. Il est professeur associé au développement territorial à l'UQAR et à la maîtrise en études de l'environnement de l'Université de Moncton jusqu'en 2021. Récemment, il a été chercheur principal de divers projets, dont deux du CRSH: Développement de partenariat (2014-18) et Connexion (2017) sur l'impact des changements climatiques en milieux côtiers ainsi qu'un projet sur le même thème financé par Ressources naturelles Canada en 2012-2014. Il a aussi co-dirigé un cours de niveau master (2012-18), financé par l'Université virtuelle en environnement et développement sur l'impact des changements climatiques en milieux côtiers.

anne_faure@uqar.ca
omer.chouinard@umoncton.ca

La protection des ressources en eau s'est révélée cruciale dans plusieurs communautés acadiennes rurales du Nouveau-Brunswick. L'article montre comment des citoyens de petites municipalités francophones se sont mobilisés à travers des Organismes à but non lucratif (OBNL) au cours des dernières années pour protéger leurs ressources en eau face aux pressions exercées par l'industrie des ressources naturelles et des impacts dus aux changements climatiques. Leurs démarches ont permis de montrer les déficits en termes de protection des ressources en eau et l'importance d'une veille citoyenne continue pour leur protection. Pour cela nous proposons d'illustrer nos propos par une étude de cas se situant sur le Bassin versant de la rivière Cocagne situé dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick.

Les préoccupations sur la qualité de l'eau du territoire remontent aux années 90 et une centaine de citoyens de la communauté en font une priorité depuis 2000. Nous parlons du Pays de Cocagne en référence aux richesses de la rivière Cocagne découvertes par Nicolas Denys en 1672. Cette rivière et les eaux du territoire se déversent dans le détroit du Northumberland où s'y pratiquent des activités de pêches et d'ostréiculture depuis des siècles. Le bassin versant (Figure 1) couvre une variété d'écosystèmes humides, dont des milieux

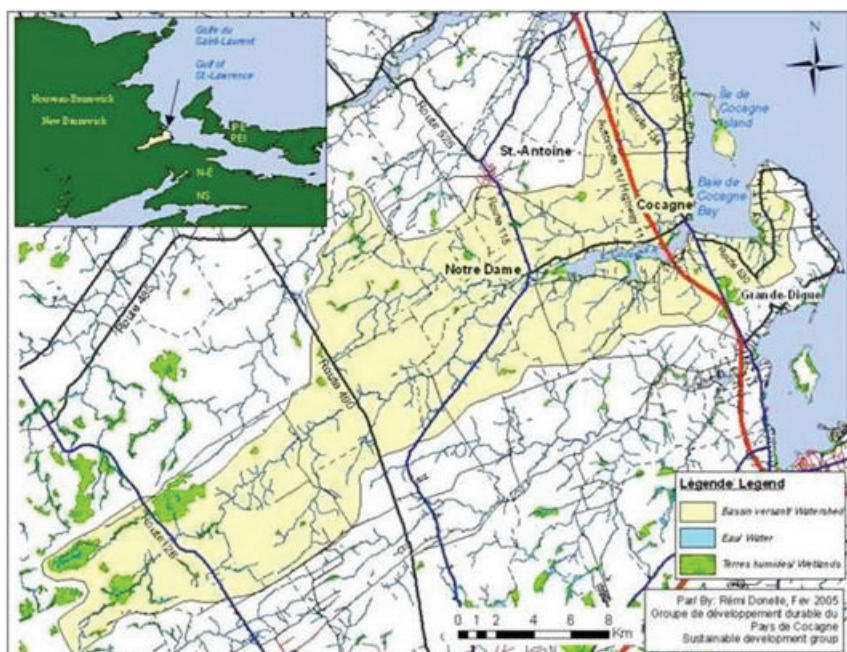


Figure 1. Le bassin versant de la rivière Cocagne dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick

dunaires, des marais salés (Photo 1), des vasières et des tourbières. On retrouve également des écosystèmes côtiers riches et très productifs autour de l'île de Cocagne, l'île Surette et la flèche littorale de Cocagne (Gauvin, Turcotte-Lanteigne et Ferguson, 2009, p.9). Ces écosystèmes ont permis à certaines familles acadiennes de survivre en y trouvant refuge après le Grand-dérangement de 1755, comme l'explique un citoyen du village de Grande-Digue dans un plaidoyer: «La dune de Grande-Digue fait partie de notre identité et de notre histoire comme Acadien à Grande-Digue. Nos ancêtres sont venus s'établir ici à la fin du 18^e siècle. Les quelques familles qui sont venues habiter et défricher les terres dans la région de Grande-Digue comprenaient déjà les bénéfices qu'une dune leur offrait. S'ils récoltaient les foins salés des terres humides, ils pouvaient bénéficier de meilleurs rendements de lait avec leurs vaches.» (*Citoyen de Grande-Digue*, 2017)

Ce territoire, riche d'histoire, est soumis à diverses pressions sur ses ressources en eaux et milieux humides. Voici quelques illustrations de veille citoyenne sur les 20 dernières années qui ont permis le développement d'une culture environnementale de la communauté et un intérêt dans la protection du bassin versant.



Crédit photo: Anne Fauré

Photo 1. Fresque murale représentant les milieux humides et marais de Grande-Digue en 1839. Réalisation d'Edmond Bourgeois, Clément Noël et Marie Ulmer sous la direction artistique de Claude Gauvin. Projet réalisé par la Société historique de Grande-Digue coordonné par Gilles Thibault. Notre centre, Grande-Digue, 26 septembre 2017.

Sensibilisation aux problématiques de contamination des puits d'eau potable par les eaux usées (début des années 2000)

Le rapport de la classification des cours d'eau du gouvernement du Nouveau Brunswick (Leblanc et al., 2002) fait état de problématiques d'eutrophisation récurrentes et de quantité importante d'azote dans les cours d'eau du bassin versant de la rivière Cocagne en particulier. Selon un rapport du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, ces problématiques proviendraient entre autres de coliformes fécaux, en particulier les effluents provenant des eaux usées des systèmes de fosses septiques privés mal entretenues (Gauvin et al., 2009); celles-ci ont été ciblées comme l'une des causes de ces contaminations. Grâce au Groupe de développement durable du pays de Cocagne (GDDPC, un organisme à but non lucratif local), ces fosses septiques ont été réparées en partenariat avec des fonds pour la protection de l'environnement de la province du Nouveau-Brunswick.

Mobilisation contre l'exploration de l'uranium (2007-2008) et du gaz de schiste (2011-2014)

L'intention du gouvernement en place d'explorer des gisements d'uranium dans les terres du bassin versant de Cocagne a alerté ses habitants. Les citoyens concernés ont organisé des réunions publiques et mobilisé les fonctionnaires provinciaux pour en savoir davantage sur les impacts de ces activités sur les terres agricoles et les eaux souterraines. Un mouvement d'opposition s'est mis en place avec une coalition de groupes environnementaux de tout le Nouveau-Brunswick et un moratoire a été demandé par le Forum des maires de la région (GDDPC, 2015). Finalement, les projets d'exploitation de l'uranium ont été abandonnés.

Une mobilisation citoyenne similaire s'est mise en place contre l'exploration du gaz de schiste quelques années plus tard (2011-2014) et des citoyens ont soumis «à plusieurs reprises des questions et des points de préoccupations quant aux pratiques de fracturation hydraulique auprès du gouvernement, de l'industrie, et des organisations civiles» (GDDPC, 2015). Le peu de réponses obtenues suite à ces demandes ne contenait pas assez de détails pour que l'exploration ou l'exploitation du gaz de schistes par fracturation hydraulique soit acceptée dans la région de Cocagne (GDDPC, 2015).

Préoccupation pour la sécurité alimentaire avec la création du Comité de « Semence pour la vie »

Le Comité « Semences pour la vie » créé en 2015 a pour but de promouvoir « la sécurité alimentaire en lien avec la conservation des semences non modifiées génétiquement » et de permettre « l'accès à ces semences non modifiées génétiquement ». Le comité s'inscrit aussi dans la lutte contre les changements climatiques et au renforcement de la résilience communautaire. Le dossier du Comité « Semences pour la vie » portant sur la sécurité alimentaire fut remis au député élu de la région de Beauséjour, aussi ministre des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Canada, le 14 mars 2017.

Ce dossier mettait en garde le ministre sur le danger de l'utilisation du glyphosate contenu dans les herbicides, comme le Roundup, en agriculture et en foresterie, considéré potentiellement cancérigène selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé de 2015. Aussi, ce Comité suggérait : « d'appuyer une banque de semences canadiennes assurant une diversité de semences et de génétique » (Chouinard et al., 2018). Malgré ces démarches, Santé Canada ne considère toujours pas le glyphosate comme potentiellement cancérigène.

Partenariat pour s'attaquer aux impacts des changements climatiques et aux problèmes d'inondation (2000, 2010, 2017)

Plusieurs tempêtes (2000, 2010, 2017) ont provoqué de grosses inondations, de l'érosion et ont aussi causé ces années-là des problématiques d'intrusion d'eau salée dans les puits d'eau privée. Des zones de submersion marines ont été identifiées et plusieurs chalets trop proches de l'eau ont dû être reculés. Des routes principales ont aussi été endommagées. Ces différents épisodes ont favorisé la mise en place d'un partenariat avec des citoyens, des municipalités et la Commission d'aménagement régionale dans le développement d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques et d'engagement des citoyens en faveur de mesures pour l'aménagement du territoire (2019-20; Madore, 2020; GDDPC, 2019)

L'aménagement du territoire : une approche globale pour protéger les ressources en eaux et les milieux humides (2015-2018)

Le GDDPC a fait de la question de l'aménagement du territoire un élément prioritaire de l'action publique locale, et cela pour toutes les communautés du bassin versant, en vue d'assurer un développement durable du territoire (Chouinard et Fauré, 2018 et Fauré, 2018) (Chouinard et al., 2012); (Gauvin et al., 2009, p. 52). Il faut préciser ici la particularité du territoire qui est très peu municipalisé, et cela pour des raisons historiques¹. Dans ce contexte, le GDDPC, sans réel pouvoir politique, a souvent servi d'agent fédérateur et mobilisateur dans un contexte de déficit de gouvernance locale et en particulier sur les questions liées à la qualité de l'eau potable. Ce groupe fait partie de ces organismes de la société civile qui, en Acadie, ont appris à se mobiliser pour construire un « vivre ensemble en créant des associations » (Landry, 2015.p. 145).

Une meilleure utilisation des sols et une planification de l'aménagement sont utiles à la protection des ressources en eau et des zones humides, qui peuvent être dédiées à des usages liés à la conservation ou y limiter les activités ayant un impact lourd. Ainsi, après la création de la Communauté rurale (CR) de Cocagne (processus ayant été conduit après un plébiscite local en 2013), cette CR était dans l'obligation de se doter d'un plan d'aménagement. Le GDDPC a participé au processus en étant membre actif du comité du plan d'aménagement de la CR de Cocagne, mais aussi du District de Service local de Grande-Digue, communauté avoisinante faisant partie du bassin versant de la rivière Cocagne (Photo 2). Le Plan rural de Cocagne et celui de Grande-Digue ont été adoptés entre 2017 et 2018.

Ces deux plans reconnus par la Loi sur l'urbanisme du Nouveau-Brunswick permettent entre autres :

- d'encadrer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable et système d'évacuation des eaux usées afin de prévenir les contaminations possibles,
- d'encadrer les activités extractives à proximité des cours d'eau,

1. La province du Nouveau-Brunswick fait partie des provinces les moins bien organisées à l'échelle locale. 1/3 de la population n'a aucun gouvernement municipal élu. L'administration du territoire est centralisée directement au ministère des gouvernements locaux.



Crédit photo : Anne Fauré

Photo 2. Audience publique du 4 octobre 2017 pour la présentation du Plan rural du DSL de Grande-Digue. Notre centre, Grande-Digue, 4 octobre 2017.

- de prévoir des usages de conservation pour les « terres humides »,
- de mettre en place des restrictions d'aménagement en milieu affecté par le niveau de la mer en prévoyant des mesures d'élévation.

Nous reconnaissons le rôle central des OBNLs en tant qu'entrepreneurs de politiques (Chouinard et Fauré, 2018) au niveau environnemental en Acadie. Au fil des années les citoyens membres des OBNLs apportent des solutions tournées vers la viabilité des bassins versants et des communautés et créent une culture communautaire de protection de l'environnement. Comme l'affirmait un des participants aux enquêtes sur les groupes de bassin versant et de développement durable : « parce que socialement, ou environnementalement, le groupe citoyen pour le développement durable a apporté une culture environnementale à Cocagne. Je suis persuadé de ça » (Citoyen de Cocagne, août 2016). 🌿

■ Références

Chouinard, O., Gauvin, J. Martin, G., Bastien, N, et J. Mallet. 2012. Adaptation to Climate change in the LSDs of Cocagne and Grande-Digue. *Toward a sustainable coastal plan. Coastline Management Booklet*. Université de Moncton in partnership with the Pays de Cocagne Sustainable Development Group and the Coastal management steering committee of the LSDs of Cocagne and Grande-Digue. 35 p

Chouinard, O. et A. Fauré. 2018. *Les processus d'adaptation aux changements climatiques dans la communauté de Cocagne-Grande-Digue : document d'orientation politique*. En collaboration avec le groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC), 12 p. En ligne : www.ecopaysdecocagne.ca/images/2018-01-29_Orientation_politique_Chouinard_Faur%C3%A9.pdf

Chouinard, O., Weissenberger, S. et A. Fauré. 2018. *Community mobilization in two rural communities on the Acadian coast, New-Brunswick Canada, to address water and climate change*. Communication orale,

International Conference Climate Change and Water, Tours, France, du 5 au 7 février.

Communauté rurale de Cocagne. 2018. Arrêté municipal approuvé par le ministre en vertu de la loi sur l'urbanisme : <http://www.krsc.ca/wp-content/uploads/2019/05/Cocagne-Plan-Rural-2018-1.pdf>

Fauré, A. 2018. *The role of land-use planning and civil society in protecting water resources in small rural coastal communities in New Brunswick in the context of climate change*. Communication orale, International conférence Climate Change and Water, Tours, France, du 5 au 7 février.

Gauvin, J., Turcotte-Lanteigne, A. et E. Ferguson. 2009. *Rapport d'ensemble de l'écosystème de la baie de Cocagne au Nouveau-Brunswick, Direction des océans et des science, Pêches et Océans Canada* : <https://www.ecopaysdecocagne.ca/images/publications-bassin-versant/rapport-densemble-de-lecosysteme-cocagne.pdf>

Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC). 2019. *Plan d'adaptation aux changements climatique Bassin versant de Cocagne : Compte-rendu de la rencontre consultative-4 décembre 2018* : https://www.ecopaysdecocagne.ca/images/Les_communaut%C3%A9s_du_Pays_de_Cocagne-CC/Rencontre_consultative_compte-rendu.pdf

Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC). 2017. *Dossier de « Semence pour la vie » sur la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques, soumis au député de Beauséjour et ministre aux Affaires intergouvernementales du Gouvernement Trudeau, l'Honorable Dominic LeBlanc, lors d'une rencontre tenue à Shediac le 14 mars 2017*.

Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC). 2015. *Submission to the NB Commission on Hy-draulic Fracturing*, November 19, 2015 : <https://nben.ca/en/pub-cons-commission-on-hydraulic-fracturing-2015-2016?download=4133:submission-to-the-new-brunswick-commission-on-hydraulic-fracturing-margo-sheppard-council-of-canadians-fredericton-chapter-november-20-2015&start=20>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2017. *Règlement ministériel pour le district de service locaux (DSL) de Grande-Digue*, établi en vertu de la loi sur l'urbanisme, (17-GDD-061-00) : <http://www.krsc.ca/wp-content/uploads/2013/08/Rural-Plan-Plan-Rural-Grande-Digue-Final-2017-12-06.pdf>

Landry, M. 2015. *L'Acadie politique : Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Presses de l'Université Laval. 170 pages.

Madore, M. 2020. *Le rôle des représentations et des capitaux dans l'adaptation au changement climatique : le cas des communautés côtières et forestières acadienne du Nouveau-Brunswick*, thèse de maîtrise en études de l'environnement. Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton.

Noblet, M., Guillemot, J. et Chouinard, O. 2016. Rôle de l'action collective et du capital social dans les processus d'adaptation au changement climatique en zone côtière - Comparaison de deux études de cas au Nouveau-Brunswick (Canada). *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n° 2 | Juillet 2016, mis en ligne le 28 juillet 2016, consulté le 24 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11297> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11297>